

# “Poitou-Charentes Nature”

## “Vienne Nature”

- Aux membres du Comité des Financeurs du projet de LGV Limoges- Poitiers :  
Mesdames les Présidentes du Conseil Régional Poitou-Charentes et du Conseil Général de Haute Vienne, Messieurs les Présidents de la Région Limousin, du Conseil Général de la Vienne, des Communautés d'Agglomération de Limoges, Brive et Poitiers.

Fontaine-le-Comte, le 5 novembre 2009

Objet : LGV Poitiers-Limoges – réunion du 6 novembre

Nos réf : C6/IK1/Comité 06-11.doc/JLM

Madame, Monsieur,

À la veille d'une réunion décisive du Comité des Financeurs du projet de LGV Limoges-Poitiers, Vienne Nature et Poitou-Charentes Nature tiennent à attirer votre attention sur l'une des conclusions du Débat Public concernant ce projet.

Il a été clairement précisé que l'utilisation de l'emprise de la ligne actuelle Limoges-Poitiers constituait une « variante » à l'intérieur de l'option « centrale » retenue.

Nous renouvelons notre demande d'une étude approfondie des potentialités de la ligne actuelle. Cette étude devra s'inscrire dans la perspective d'une liaison rapide entre les deux capitales régionales avec pour objectifs le désenclavement des zones rurales du Limousin et du Sud Vienne par des dessertes cadencées et la possibilité de liaisons directes Limoges-Poitiers en une heure.

Nous demandons le strict respect de cette conclusion du débat Public : il s'agit bien d'une « variante » à l'intérieur d'un projet de liaison rapide, allant au-delà de la simple remise à niveau du type de celle que les deux régions réalisent en ce moment. Le cahier des charges de l'étude devra donc porter sur les conditions techniques, environnementales et financières d'une rénovation impliquant électrification, tronçon à deux voies dans la partie centrale du parcours, rectifications de courbes et du profil en long et sur le gain de temps que pourrait apporter l'utilisation de trains pendulaires.

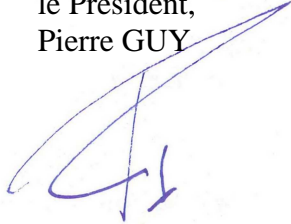
Vienne Nature et Poitou-Charentes Nature demandent à l'État et aux collectivités territoriales engagées dans le financement des études de prendre en charge cette expertise en la confiant à un bureau d'études indépendant, l'expérience de l'Aquitaine pour le projet de LGV Bordeaux-Hendaye pouvant à cet égard être utile.

Aucune décision portant sur l'approfondissement d'études de tracés nouveaux ne nous semble possible avant les conclusions d'une telle expertise.

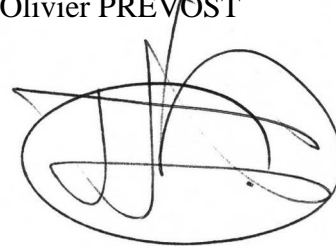
../..

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour Poitou-Charentes Nature  
le Président,  
Pierre GUY



Pour Vienne Nature  
le Président,  
Olivier PRÉVOST



Copie : Madame le Préfet de Région Limousin ; Monsieur le Préfet de Région Poitou-Charentes ; Monsieur Jean-Marc Pouzols, Chef de Projet RFF ; Monsieur Michel Périgord, Garant ; Monsieur le DREAL du Limousin ; Messieurs les DRE et DIREN de Poitou-Charentes ; Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement concernées et Collectifs LGV Poitiers-Limoges de Vienne et Limousin, presse.